

Burundi : le gouvernement prévoit une croissance de 2,9% en 2017

@rib News, 24/12/2016 - Source Xinhua Les députés burundais ont voté jeudi la loi budgétaire 2017, dans laquelle les ressources augmentent de 2,9% et les charges de 5,2% par rapport à l'exercice 2016. Selon le ministre des Finances, du Budget et de la Privatisation, Domitien Ndiwokubwayo (photo), qui a défendu le projet de loi des finances devant les députés, "les ressources du budget général de l'Etat (y compris les dons) passent de 1.119,6 milliards de BIF (plus de 673 millions de dollars) en 2016 à 1.152,7 milliards de BIF (plus de 693 millions de dollars) en 2017, soit une augmentation de 2,9%".

Pour le cas des charges, le ministre a fait savoir qu'elles vont passer de 1.260,6 milliards de BIF (plus de 758 millions de dollars) du budget de 2016 à 1.326,9 milliards de BIF (plus de 798 millions de dollars) pour l'exercice 2017, soit un accroissement de 5,2%. Il a indiqué que ce budget prévoit une croissance de 2,9% du PIB en 2017, une inflation de fin de période 2017 se situant à 7,5%, une pression fiscale de 13% et les réserves officielles de change de 1,9 mois d'importations. Il a aussi développé une série de mesures qui seront prises en compte pour l'exercice 2017 visant à contenir des dépenses publiques pour une politique budgétaire prudente et d'austérité. Il s'agit des textes réglementaires qui seront mis en place dans l'objectif d'améliorer la gestion et le fonctionnement des commissions techniques de travail, de pilotage et l'interdiction de virement de crédits à partir des lignes budgétaires concernant la consommation en eau et électricité ainsi que les frais de télécommunication. Le ministre a aussi annoncé une série de mesures qui seront mises en œuvre pour accroître les ressources intérieures. Ces nouvelles mesures concernent la taxe anti-pollution sur les véhicules usagés de plus de 10 ans, la surtaxe de 50% de la valeur en douane sur les sachets en plastique importés, une autre surtaxe de 30% sur le lait liquide importé, le prélevement forfaitaire libérateur de 10 000 BIF par déclaration pour les agences en douane et le rapatriement des impôts locatifs dans la fiscalité de l'Etat. Rentrent également dans cette catégorie des mesures la taxe spécifique de téléphonie mobile sur le trafic national qui passera de 42 BIF à 52 BIF, la taxe de consommation sur le carburant de 100 BIF par litre, l'augmentation de la taxe spécifique de 200 BIF sur le sucre, l'augmentation des taxes de consommation sur les bières (50 BIF par bière) et la réintroduction de la taxe à l'exportation des peaux brutes. Toutes ces nouvelles mesures visant l'accroissement des ressources intérieures vont procurer à l'Etat une somme de plus de 36 milliards de BIF (près de 22 millions de dollars). "Ce budget de l'Etat 2017 sera financé à hauteur de 70,7% sur les ressources intérieures et 29,3% sur les ressources provenant de l'extérieur", a déclaré le ministre Ndiwokubwayo avant d'ajouter que sa gestion austère doit être rigoureuse.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});